



Je trie, nous trions,
naturellement !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021

AVION

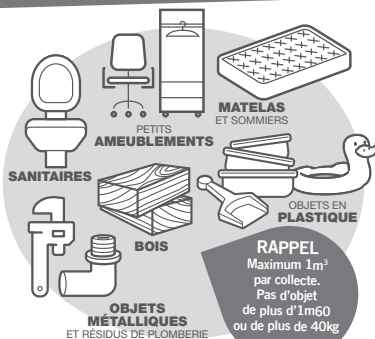
ATTENTION
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021
ÉVOLUTION DES MODALITÉS
DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS
DANS VOTRE COMMUNE

2 SOLUTIONS POUR ÉVACUER VOS ENCOMBRANTS

- **En priorité**, les déposer en déchèterie,
- **Si impossibilité**, les faire évacuer sur rendez-vous en appelant le numéro vert.



Attention, en cas de collecte sur rendez-vous, les encombrants sont à remettre directement au collecteur lors de son passage. Les dépôts sur les trottoirs sont strictement interdits sous peine d'amende.



DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE

Déchets d'équipements électriques et électroniques - gravats
- cartons - tout produit chimique (peinture, lasure...) - tôles en fibrociment - pneumatiques - bonbonnes de gaz - vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>

ou à contacter le n° vert gratuit N° Vert 0 800 596 000

